

DÉCRET D/2020...076.../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE PREFETS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Vu- La Constitution ;
- Vu- La Loi L/2018/025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;
- Vu- Le Décret D/2018/067/PRG/SGG, du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu- Le Décret D/2018/072/PRG/SGG, du 25 Mai 2018, portant structure du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/2018/073/PRG/SGG, du 25 Mai 2018, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu- Le Décret D/87/081/PRG/SGG du 19 Juin 1987, portant Attributions des Préfets, des Secrétaires Généraux de Préfecture, des Sous-préfets et Sous-préfets Adjoints ;
- Vu- Les nécessités de Service ;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Les Hauts cadres dont les prénoms et Noms suivent sont nommés dans les fonctions de Préfet.

1. **Préfet de N'Zérékoré** : Monsieur Sâa Yola TOLNO, Administrateur Civil, Mlle 155178 N, précédemment Préfet de Lola, en remplacement de Monsieur Sékou Touraman DIABATE, muté.
2. **Préfet de Lola** : Monsieur Sékou Touraman DIABATE, Professeur, Mlle 185156 J, précédemment Préfet de N'Zérékoré, en remplacement de Monsieur Sâa Yola TOLNO, muté.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 AVR. 2020


Prof. ALPHA CONDÉ